

Centre nautique : GB WAYPOINT Port des Abériaux Route de Promenthoux 4 1197 Prangins

Bureau: +41 22 361 92 71 Mobile: +41 79 688 53 85 E-mail: info@gb-waypoint.com Internet: www.gb-waypoint.com Siège:
GB WAYPOINT
Gian Luca Brucchietti
ch. de la Chenalette 5 B
CH-1197 Prangins

CONDITIONS GENERALES ET CONSIGNES DE SECURITE

Tarifs et réservations

Tous les tarifs publiés sont en Francs Suisses. Ils sont valables pour la saison en cours et peuvent subir des modifications à tout moment, sans préavis.

Les leçons, les locations et les forfaits sont payables en espèces ou par virement bancaire au_moment de la réservation. Les bons-cadeau et autres coupons sont valables uniquement si pourvus du cachet GB WAYPOINT, avec date et signature, et uniquement après réception du payement.

Sauf spécification écrite et validée par GB WAYPOINT (ci après défini *organisateur*), La validité des forfaits et des bons-cadeau est limitée à l'année d'émission. Passé ce délai, aucune prestation ni remboursement pourront être exigés.

Les activités nautiques organisées par GB WAYPOINT se déroulent chaque année entre avril et octobre. Les dates officielles d'ouverture et clôture de saison sont communiquées avant le début de chaque saison. L'organisateur ne garantit aucune prestation en dehors de ces dates. La fermeture saisonnière ne donne pas droit à report ni a remboursement pour des prestations déjà payées et non utilisées.

Annulation et report par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler les activités proposées, sans préavis, en cas de conditions météorologiques dangereuses (vents tempétueux, orage, froid intense, pluie battante). Une légère pluie ou l'insuffisance momentanée de vent ne constituent pas des critères d'annulation ni de report.

L'organisateur se réserve aussi le droit d'annuler ou reporter les activités, en cas de force majeure, pour des raisons de sécurité, ou si le nombre minimal de participants n'est pas atteint. Aucun remboursement ne peut être exigé si l'organisateur peut proposer un programme alternatif ou le report des prestations à une date ultérieure pendant la même saison.

Annulation et report par le client

L'absence, le retard ou l'annulation de la part du client pour des prestations déjà payées ou réservées, <u>même pour des raisons professionnelles</u>, graves, ou par force majeure, ne donne pas droit à remboursement, même partiel, ni au report des prestations ainsi perdues.

Les leçons privées sur rendez-vous peuvent être annulées et reportées sans frais uniquement de manière exceptionnelle et moyennant un <u>préavis minimum de 3 jours ouvrables</u>. Avec un préavis inférieur, ou en absence de préavis, la totalité de de la prestation est facturée.

Sécurité et assurances

Toute personne participant aux activités organisées par GB WAYPOINT, ou qui embarque sur les bateaux loués ou mis à disposition par l'organisateur, doit être assurée contre les accidents, ainsi qu'en responsabilité civile privée.

Pour la pratique de la navigation et des sports nautiques, il est indispensable de savoir nager et d'avoir une bonne accoutumance à l'eau. Le port du gilet de sauvetage est recommandé à bord à tout moment et obligatoire pour enfants et mineurs. Chaque participant est ici avisé que la navigation sans gilet de sauvetage comporte un danger. Le refus de porter le gilet peut entraîner l'interdiction de

naviguer sur les bateaux de l'organisateur, sans droit à remboursement des prestations déjà payées ou réservées.

Il est interdit de fumer sur tous les bateaux loués ou mis à disposition par l'organisateur.

Les passagers répondent des dommages causés par leur négligence. Dans certains cas, le versement d'une caution pourra être exigé.

Les personnes qui naviguent sur les bateaux mis à disposition par l'organisateur en qualité de chef de bord (locations, cours de perfectionnement, régates et autres activités) sont responsables du respect des règles de la navigation et de la sécurité de leur équipage. Le chef de bord est également responsable des dommages éventuels causés par lui (elle) même ou par son équipage.

Equipement personnel

Chaque personne qui embarque sur les bateaux mis à disposition par l'organisateur doit être muni d'un sac imperméable, suffisamment robuste et pourvu de fermeture pour y entreposer son équipement et ses effets personnels.

L'organisateur décline toute responsabilité pour l'oubli, la perte ou le vol éventuel d'argent ou effets personnels à bord des bateaux ou dans les locaux mis à disposition.

Equipement obligatoire:

- Chaussures (ou bottes) appropriées aux sports nautiques, avec semelles antidérapantes propres et non marquantes (pas de tongs).
- Lunette de soleil avec lanière de sécurité.
- Sac imperméable et robuste, pourvu de fermeture, pour l'entreposage des équipements et des effets personnels.
- Habits adaptés à la navigation et aux conditions météorologiques.

Equipement recommandé:

- Crème à écran solaire (pas d'huile)
- Chapeau ou casquette
- Veste et pantalon imperméables
- Par temps froid : vêtements chauds, gants chauds et bonnet.

La plupart des articles susmentionnés sont disponibles en location ou vente auprès de l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux activités aux personnes dépourvues de l'équipement requis.

Gilets de sauvetage et gants de manœuvre sont disponibles à bord pour chaque participant, toutefois l'équipement personnel peut être utilisé, si conforme aux normes en vigueur.

Les adultes accompagnés d'enfants sont tenus de vérifier, avant le départ, qu'à bord il y ait un nombre suffisant de gilets de sauvetage de taille adéquate.

Il est déconseillé d'embarquer avec des bijoux, qui peuvent être accidentellement arrachés pendant les manœuvres, avec danger de perte et/ou blessure corporelle.

L'organisateur décline toute responsabilité conséquente à l'inobservation de ce qui précède.

For

Tout différend relatif à l'interprétation e à l'exécution des présentes conditions sera jugé selon le droit suisse. Le for compétent est celui de Nyon.

Edition 2016